

08-06-2015

Flash Info Parc National du Diawling/Journée Mondiale de l'Environnement [Photo Reportage]



MEDD - Le Président de la République Monsieur **Mohamed Ould ABDEL AZIZ** s'est rendu dans la commune de **N'Diago** à l'occasion des visites entreprises dans les wilayas de l'intérieur du pays. La visite a eu lieu le 5 juin 2015, journée Mondiale de l'Environnement.

Au cours de cette visite, le Président de la République Son Excellence Monsieur **Mohamed Ould ABDEL AZIZ** a effectué un arrêt sur le site du Parc National du Diawling, aire protégée située dans la commune de **N'Diago**.

Un accueil très chaleureux lui a été réservé par le personnel du Parc, le GRET et l'ISET en présence d'un groupe du réseau Parlementaire pour la Protection de l'Environnement en **Mauritanie**, présidé par l'Honorable Député de **Oudane**, Monsieur **Sidi Baba Ould Lahah**.

Monsieur **Daf Ould Sehla Ould DAF**, Directeur du Parc National du Diawling s'est dit très heureux et honoré par cette visite, première d'un Chef d'Etat dans l'histoire de cette aire protégée, créée le 14 janvier 1991.

Monsieur **Daf** a déclaré que cette visite comme celles effectuées dans les autres régions témoigne, s'il en est besoin, de l'intérêt que le Président de la République Son Excellence Monsieur **Mohamed Ould ABDEL AZIZ** n'a cessé d'accorder aux préoccupations du citoyen mauritanien. Il s'est approché des populations d'où qu'elles se trouvent en leur offrant les services nécessaires à travers la construction de routes de désenclavement urbaines, périurbaines et interurbaines.

D'autres infrastructures de santé, école, eau potable, électricité de différentes formes et la liste n'est pas exhaustive.

Le Président de la République a visité le chantier des travaux en cours du projet de construction et de réhabilitation des infrastructures hydrauliques du Parc financé par la Coopération Allemande, à travers la KfW dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc pour la période 2013-2015. Le Groupement Inros Lackner – AHT Group – IRC Consultant est le Maître d'œuvre de ce projet. Il a pour objectif :

1. la réhabilitation et la construction des digues de désenclavement et de gestion de l'eau : Bell (5,3 km), Lekser (1,8 km) et construction de la digue de Ziré (4,8 km). Ces digues servent de routes de désenclavement du chef lieu de la commune (N'Diago) et l'ensemble des villages de la dune côtière (**Ebden, Ghahra, Daar Salam, Meidine, Daar Rahma, Mouftah Elkeir** ainsi que les villages de **Ziré (Takhrgent, Sbeikha, Angour, ...)**)

2. la réhabilitation des ouvrages hydromécaniques et de génie civil de 6 ouvrages comportant 13 vannes en matériaux résistant aux conditions rudes du milieu

3. le curage d'axes hydrauliques définis par la modélisation hydraulique

4. la mise en place d'un outil de gestion hydrologique, des usages de l'eau et un plan de maintenance de ces infrastructures

Les résultats attendus du projet s'articulent au tour de :

- Promouvoir la gestion efficace et durable des aires côtières et marines protégées en **Mauritanie**, notamment de la ressource halieutique, pour contribuer à la conservation de la biodiversité

- Fournir des infrastructures permettant une meilleure gestion du parc et en particulier une meilleure gestion

hydrologique et de l'usage de l'eau - Fournir des infrastructures permettant une meilleure gestion du parc et un désenclavement des zones isolées

Avec des bilans positifs au cours de ces dernières années 2009-2015 (par exemple, régénération des ressources naturelles, conservation de la biodiversité ; eau potable, construction, réhabilitation et équipements d'écoles, construction d'un poste de santé en cours, appui aux AGR de pêche, de maraichage et artisanat ; de microcrédit, ...) le PND continue d'améliorer ses performances en matière de restauration écologique et de conservation de la biodiversité ainsi que la promotion de son tissu socioéconomique, relevant avec succès chacune de ces compétences. Les perspectives de développement durable dans cette aire protégée sont prometteuses dans le court et moyen terme conformément aux orientations et stratégies politiques sectorielles du gouvernement.

Source : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)





